

## CHSCT DEVE

### Lundi 15 mars 2021

# COMPTE RENDU CFTC

Lundi 15 mars, le CHSCT de la DEVE s'est réuni en distanciel sous la présidence de Christophe NAJDOVSKI, adjoint à la Maire en charge des espaces verts.

À l'ordre du jour du CHSCT :

- **trois points soumis pour information :**
  - Point sur la situation sanitaire
  - Présentation du rapport de la MISST SEJ 17- Covid
  - Déménagement de la Maison des acteurs du Paris durable (Agence d'Écologie Urbaine)
- **Un point soumis pour avis : l'approbation du PV de la séance du 18 janvier 2021** (approuvé à l'unanimité des organisations syndicales)

## POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE COVID-19 :

Le Service des ressources humaines (SRH) de la DEVE a présenté ce point. **Depuis un an maintenant, la DEVE a dû adapter de façon continue ses conditions de travail sur ses 260 sites. Le travail sur site concerne la majorité des agents de la direction (85%)** contre seulement près de 15% pouvant être en télétravail. Les règles sanitaires sur le terrain sont donc essentielles pour la direction de la DEVE.

**La médecine préventive a mis en garde sur les indicateurs de reprise de l'épidémie :** augmentation des cas recensés le week-end des 13/14 mars, variants beaucoup plus contagieux, nécessité de prises de conscience, rappel que les parois en plexiglas ne sont pas suffisantes pour se protéger, nécessité de se déclarer et de faire tester dès le moindre symptôme pour éviter les chaînes de contaminations qui peuvent facilement se développer dans les milieux clos des locaux sociaux.

La **CFTC** a remercié particulièrement le SRH et notamment le BPRP, le service de médecine préventive (SMP) et les acteurs de terrain pour le travail accompli et le déploiement des mesures sur site. Nous avons fait remarquer que les **règles n'avaient pas toujours été respectées** (« cluster » au Parc Floral, agents malades ne se déclarant pas à leur hiérarchie ...). La direction a rappelé qu'elle avait réagi mais qu'elle allait être encore plus vigilante. La **question des ventilations** a été à nouveau soulevée : beaucoup fonctionnent mal ou sont en panne. La **CFTC** a rappelé que ce sujet n'était pas nouveau et que la remise en état de ces ventilations (a priori programmée sur 4 ans) sera un élément important. La **CFTC a redit**, comme elle l'avait déjà dit à l'adjoint à la Maire en septembre dernier, **combien l'amélioration des locaux sociaux était essentielle** et qu'il y avait encore beaucoup de travaux à mener, ce sur quoi la directrice est d'accord.

**Avec l'aggravation du nombre de cas en Ile-de-France, la municipalité parisienne a prévu un CHSCT extraordinaire.** Les organisations syndicales dont la **CFTC** ont demandé qu'en fonction de la gravité et des orientations globales qui seront prises, la situation du travail des agents de terrain de la DEVE soit éventuellement revue et notamment avec la **possibilité de réduire les effectifs présents sur sites pour réduire les risques de transmissions** qui se produisent surtout par les contacts dans les locaux sociaux. Comme l'ont rappelé les organisations syndicales, **le bon fonctionnement de la DEVE (ouverture des espaces verts et entretien minimal) ne nécessite pas la présence de tous les agents actuels.** En réduisant certaines missions, des mesures de diminution d'effectifs sont donc possibles. **L'adjoint à la Maire et la directrice se sont déclarés favorables sur le principe et ont indiqué que cette option était envisageable à court terme sur une durée courte en fonction des décisions prises par le Secrétariat général dans le cadre plus large de la Ville.**

Le SRH de la DEVE a présenté le point sanitaire en insistant sur les actions mises en place : respect des gestes barrières, journée continue majoritairement adoptée à la DEVE, télétravail favorisé avec l'augmentation des dotations, incitation au respect des protocoles sanitaires, tenues régulières des instances (7 CHSCT et 3 CT) depuis le début de la crise. Deux sujets ont été présentés :

- **Les évolutions récentes des mesures barrières** : la distanciation physique augmentée à 2 m sans le masque et le port obligatoire du masque chirurgical (ou en tissu de catégorie 1 norme AFNOR) et leurs conséquences : aménagements des pauses repas, ventilation, installation d'Algécos ou équivalents ... ;
- **Les règles d'isolement** : le rallongement de la durée d'isolement en cas de maladie, la recommandation du test PCR plus fiable que les tests rapides antigéniques.

## **PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA MISST SEJ 17- COVID :**

Ce rapport à la suite de l'inspection menée fin juin 2020 est le résultat d'un très gros travail d'enquête sur les espaces verts du service d'exploitation des jardins dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement. La Mission d'Inspection santé et Sécurité au Travail (MISST) a mis en évidence beaucoup de points à améliorer : les recommandations ont été rapidement mises en œuvre par le service. Le rapport a aussi pointé la question des ventilations, sujet déjà évoqué, celles-ci doivent faire l'objet de réparations.

## **DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES ACTEURS DU PARIS DURABLE (AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE) :**

Les agents du pôle des Acteurs du Paris Durable (APD) déménageront du 103 pour l'ancienne mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement et rejoindront l'Académie du climat. L'objectif étant de réunir des services contribuant aux mêmes objectifs. Les OS se sont inquiétées des nouvelles conditions de travail des agents et des questions de transport pour ceux qui rejoindront cette nouvelle localisation.

# **LA CFTC TOUJOURS VIGILANTE ET À VOS COTÉS !**

